Densifier de grands volumes

Autor(en): Pelizzari, Roberto / Hohler, Anna

Objekttyp: Article

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande

Band (Jahr): 134 (2008)

Heft 11: Énergie et bâtiment

PDF erstellt am: **05.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-99683

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek* ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

Densifier de grands volumes

Dans le creux d'une courbe de la Sihl, au sud-ouest de Zurich, la coopérative de construction Zurlinden réalisera d'ici quelques années 200 logements et un complexe commercial. Le bureau Dachtler Partner AG, sorti vainqueur du concours, propose un projet qui sera compatible avec les exigences d'une « société à 2000 W ». L'architecte Roberto Pelizzari revient sur quelques critères énergétiques.

TRACÉS: Comment est-ce que vous avez tenu compte des recommandations de la SIA pour une construction compatible avec les exigences de la «société à 2000 W»?

Roberto Pelizzari: Quelques critères déterminants ont été formulés dans le programme du concours: il faut prévoir et construire de grands volumes compacts; réduire les constructions en sous-sol, en particulier dans la zone de la nappe phréatique; choisir un mode de construction économe en énergie grise; prévoir des gaines techniques accessibles afin de faciliter l'assainissement et l'équipement ultérieur; envisager une utilisation flexible. Dans notre projet, nous avons essayé d'en tenir compte: le choix d'une grande échelle et contre une continuité de la structure plutôt villageoise des

environs est de cet ordre. Elle renvoie à un contexte plus large, crée le potentiel pour un futur nœud urbanistique et suit en ce sens les objectifs de la «société à 2000 W».

T.: Quel est le point le plus important, à vos yeux?

R. P.: Pour nous, en tant qu'architectes, le critère déterminant pour la « société à 2000 W » est l'énergie grise, c'està-dire la quantité d'énergie nécessaire à la production et à la fabrication des matériaux ou des produits industriels. Celle-ci dépend du volume et de la compacité d'un bâtiment. Notre projet est grand et compact. Il consiste en trois blocs d'une hauteur de 20 m: deux fois 100 m sur 15 m et une fois 80 m sur 40 m. On s'approche ainsi d'un rapport optimal entre le volume la surface. Si l'on s'en tient aux objectifs de la «société à 2000 W», on ne peut plus construire des bâtiments séparés, plus petits et moins hauts. Il faudrait renoncer à des lotissements à plus petite échelle, notamment en dehors des centres urbains. Voilà qui relance le débat sur la densification. Ce qui est sûr, c'est que cela va modifier l'image urbaine et architecturale des villes, comme l'a fait le début de la construction par îlots au 19e siècle.



TRACÉS nº 11 · 18 juin 2008 p.17

Fig. 1: Détail de la façade pour les ensembles de logements — secteur B

Fig. 2: Plan de situation

Fig. 3: Vue des longues barres du secteur B depuis la rivière

Fig. 4: Cour intérieure - secteur A

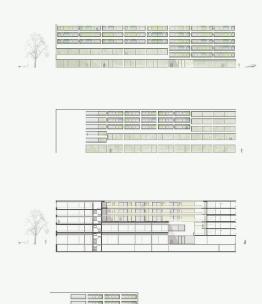
Fig. 5: Coupes et façades - secteur A

(Documents Dachtler Partner AG)











T.: Comment avez-vous traité la problématique de la mobilité induite?

R. P.: Le comportement des futurs locataires en matière de mobilité dépend en grande partie d'une bonne connexion aux transports publics. Voilà pourquoi il est prévu d'inclure, dans les loyers, un abonnement au réseau des transports publics de la Ville de Zurich. En parallèle, nous voudrions réduire l'offre de places de parc. Mais le règlement de la Ville stipule un certain nombre de places, plus ou moins une par appartement. Ce règlement est actuellement en révision et devrait permettre de construire avec moins de places de parc dans le futur. Les discussions vont bon train, la fédération des commerçants notamment s'y oppose. De notre côté, nous avions prévu de réaliser environ 0,3 places de parc par appartement. Pour l'instant, c'est en suspens. Peut-être que nous obtiendrons une autorisation exceptionnelle...

Roberto Pelizzari Dachtler Partner AG Architekten Birmensdorferstr. 94, CH — 8036 Zurich

Propos recueillis par Anna Hohler

p.18